

Déclaration de la fédération SUD éducation

En ce dernier CSE de l'année scolaire, la fédération SUD éducation a une pensée pour les bacheliers 2020 qui ont affronté la période de crise sanitaire avec des pressions supplémentaires : celle de l'examen du baccalauréat et celle de l'orientation via Parcours Sup'.

On a pu lire dans les médias que le bac avait été bradé. C'est nier les connaissances acquises par les élèves durant toute leur scolarité. Pour SUD éducation, les résultats du baccalauréat mettent surtout au jour les inégalités de traitement dues au contrôle continu : en fonction des établissements, des politiques de notation différente ont eu cours. Pour SUD éducation, cet épisode montre une fois de plus les caractères nocif et inégalitaire de l'usage du contrôle continu sous ses diverses formes en vue de l'obtention d'un diplôme.

La crise sanitaire ne doit non plus masquer les choix politiques qui ont été faits et qui déterminent l'action ministérielle pour ces prochaines années.

La transformation des E3C en « évaluations communes » est une réponse inacceptable aux mobilisations des personnels et des élèves que l'on a connu en début d'année. Alors que ceux et celles-ci s'étaient mobilisé-e-s contre la casse du diplôme national bac et la part toujours plus importante du contrôle continu, le ministère accentue le caractère inégalitaire de ces épreuves en rendant moins contraignantes les conditions d'organisation des épreuves.

Ces « évaluations communes » rappellent les Contrôles en Cours de Formation largement décriés par les enseignant-e-s des lycées professionnels. Le lycée professionnel semble constituer un laboratoire d'expérimentation de ces réformes anti-pédagogiques. Les personnels ont vu leurs conditions de travail se dégrader avec la réforme du lycée professionnel et ils s'inquiètent de la qualité de l'enseignement qu'on y dispense. Développement de l'apprentissage, nouveaux campus des métiers, familles des métiers, nouvelles grilles horaires pour les enseignements généraux et modules différenciés en terminale... sont autant de dégradations des conditions de travail et d'étude en enseignement professionnel. Les différentes réformes des lycées convergent vers un même objectif : casser les cadres collectifs, parcelliser l'enseignement et s'adapter toujours plus aux exigences du patronat en matière d'emploi.

Enfin, SUD éducation s'inquiète de la volonté affichée de « faire entrer l'évaluation dans la culture de l'Éducation nationale », pour reprendre les mots du Ministre, en systématisant les évaluations en CP, CE1, 6^e et 2^{de}. Au-delà du peu de scrupules quant à la protection des données des élèves confiées à l'entreprise Amazon, cette culture de l'évaluation permanente vise à amplifier le mal-être des personnels comme des élèves. L'évaluation permanente permet de faire peser sur les élèves et les personnels les difficultés du système éducatif alors que la principale responsable de ces difficultés est la politique d'austérité et d'asphyxie des zones d'éducation

prioritaire menée par le gouvernement. Au contraire, c'est la politique de coupe budgétaire, de précarisation des personnels et de réformes autoritaires qui devraient être évaluées sévèrement.

La Fédération SUD éducation revendique des mesures à la hauteur des ambitions de notre école.

Nous appelons le ministère à titulariser les personnels déjà en poste et à créer le nombre de poste nécessaire pour baisser le nombre d'élèves par classe et augmenter le nombre d'heures en effectif réduit.

Nous appelons le ministère à mener une politique ambitieuse dans l'accompagnement médico-social des élèves comme des personnels en

garantissant une véritable médecine scolaire et une véritable médecine du travail. L'état déplorable de ces services explique les difficultés des écoles et des établissements dans la gestion de la crise sanitaire mais également dans des périodes plus ordinaires lorsque les personnels ou les élèves sont confronté-e-s à des situations de détresse, de harcèlement ou de violences.

Nous appelons le ministère à recruter en masse des personnels administratifs afin de permettre un meilleur accompagnement des personnels dans leur carrière.

Ces mesures salariales sont un préalable à l'élaboration d'une politique éducative de qualité.